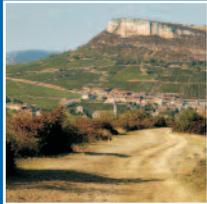


RAPPORT D'ACTIVITÉ

des Services de l'Etat
en Saône-et-Loire



2013



Page 4

1. Promouvoir l'emploi et le développement économique

Page 6

2. Assurer la sécurité des citoyens

Page 8

3. Renforcer la cohésion sociale

Page 10

4. Aménager et développer durablement le territoire

Page 12

5. Organiser l'offre éducative

Page 14

6. Moderniser l'Etat

Page 16

7. L'administration au service des usagers et des collectivités locales

Page 18

8. Les temps forts de la communication de l'Etat

Page 20

9. L'effort financier de l'Etat en 2013



Fabien SUDRY
Préfet de Saône-et-Loire

Les services de l'Etat, par la diversité de leurs interventions et l'importance de leurs responsabilités, jouent un rôle majeur dans la vie des territoires, en collaboration avec de nombreux acteurs publics et professionnels, et au premier rang d'entre eux les collectivités territoriales.

Le présent rapport d'activité a pour objet de rendre compte, sans prétendre à l'exhaustivité, de la variété des missions assurées et des actions menées dans le département de Saône-et-Loire au service de nos concitoyens tout au long de l'année 2013, en mettant l'accent sur quelques mesures significatives.

Les actions conduites le sont sur de nombreux fronts ; elles concernent à la fois les domaines régaliens de la sécurité et de l'ordre républicain, mais aussi la politique de l'emploi, le développement durable du territoire, la cohésion sociale, l'éducation et la jeunesse ou bien encore la santé publique.

Un accent particulier a été porté en 2013 sur l'accompagnement des entreprises en difficulté, sur le soutien aux projets structurants et la mobilisation pour l'emploi.

La méthode de travail est toujours la coopération des partenaires autour des grandes politiques nationales dans le respect des compétences de chacun.

Mais cette plaquette se veut aussi le témoignage de l'engagement, du professionnalisme et de la capacité d'adaptation des administrations territoriales de l'Etat et de leurs agents dont toute l'action est tournée vers un seul but : servir le mieux possible la République et ses valeurs sur l'ensemble du territoire national.

PROMOUVOIR

l'emploi et le développement économique

Les services de l'Etat sont restés mobilisés, tout au long de l'année 2013, afin de soutenir l'emploi et favoriser le développement économique du département en coopération avec de nombreux partenaires.

Encourager le développement économique

Soutenir les entreprises en difficultés

La médiation départementale du crédit permet aux entreprises rencontrant des difficultés financières de poursuivre leur développement économique en favorisant le dialogue avec les banques. Depuis son lancement en 2008, le dispositif, en lien avec les services de l'Etat, a permis de conforter 251 sociétés dans leurs activités et de préserver 1736 emplois.

La commission des chefs des services financiers (CCSF) s'est réunie dix fois en 2013. Les services de la direction départementale des finances publiques et des organismes de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et de l'assurance chômage ont examiné les dossiers de 49 entreprises. Des plans d'apurement ont été accordés pour 47 d'entre elles.

La cellule de veille et d'alerte précoce des entreprises en difficultés se tient chaque quinzaine et réunit, autour du préfet, l'ensemble des acteurs de l'économie et de l'emploi (Banque de France, DDFIP, URSSAF, DIRECCTE, commissaire régional au redressement productif...). Lieu d'échange et de partage d'informations, elle permet de proposer des solutions efficaces aux entreprises identifiées comme présentant des difficultés économiques.

Garantir la revitalisation du territoire

Huit conventions de revitalisation sont signées en Saône-et-Loire. Pilotées par les sous-préfectures et l'unité territoriale de la DIRECCTE, elles mettent en œuvre des mesures en faveur du développement d'activités économiques et de créations d'emplois pour réduire l'impact des licenciements sur le territoire. En Saône-et-Loire, l'objectif global prévoit la création de 1001 emplois. Cet objectif est dépassé en 2013 ; 1085 créations d'emplois ont été validées lors des différents comités d'engagement.

Aider le secteur agricole

Les aides versées au titre de la PAC aux agriculteurs en 2013 se sont élevées à 174 millions d'euros. La dotation aux jeunes agriculteurs a, par ailleurs, bénéficié à 107 d'entre eux afin de faciliter leur installation, pour un montant de 1,76 millions d'euros. Par ailleurs, les jeunes agriculteurs ont accédé à des prêts à taux bonifiés pour un montant total de 1,4 millions de crédits d'Etat.



| Promouvoir l'emploi et le développement économique |

Soutenir l'emploi

Agir pour l'emploi des jeunes

La Saône-et-Loire avait un objectif de 841 emplois d'avenir à réaliser. La forte mobilisation des partenaires a permis de dépasser l'objectif, avec la signature de 853 contrats. Il faut souligner l'aspect qualitatif du travail initié dans le département. En effet, le dispositif a permis de favoriser l'insertion des jeunes sur le marché du travail qui, pour plus de 40 % d'entre eux, ont un niveau de qualification inférieur ou égal au BEP/CAP.

Agir pour les personnes éloignées de l'emploi

L'Etat a mobilisé 26 587 791 € en 2013 en faveur du dispositif des contrats d'accompagnement à l'emploi (CAE) en 2013. Par ailleurs, l'Etat cofinance l'insertion par l'activité économique à hauteur de 1 530 438 € ce qui représente une hausse de 5 % par rapport à l'année 2012. Au total, sur l'année, 4061 contrats aidés ont été conclus.

Agir pour les seniors

A la fin de l'année 2013, il y avait 191 demandes d'aides enregistrées pour la signature de contrats de génération par l'Agence des Service de Paiement (ASP) pour la Saône-et-Loire, soit 40 % des demandes de la Bourgogne. L'unité territoriale de la DIRECCTE a, par ailleurs, examiné 30 plans d'actions et 27 accords d'entreprises comptant entre 50 et 300 salariés.

Animer le service de l'emploi local (SPEL)

Dans chaque arrondissement, chaque sous-préfet rassemble l'ensemble des acteurs concernés autour de la politique interministérielle de l'emploi. Ces réunions ont pour objet de suivre l'évolution de la montée en charge des dispositifs de sauvegarde de l'emploi, au plus proche du terrain. Ainsi, elles permettent d'initier les actions adéquates pour agir contre le chômage en fonction des spécificités géographiques et/ou conjoncturelles. En lien direct avec le niveau de pilotage départemental, le SPEL est un outil opérationnel destiné à résoudre les problématiques identifiées dans certains secteurs d'activité ou à destination de certaines populations.

Actions marquantes

La mise en œuvre du pacte compétitivité emploi.

Le directeur départemental des finances publiques et ses services se sont mobilisés pour mettre en œuvre le volet Crédit d'Impôts Compétitivité Emploi (CICE). En Saône-et-Loire, 75 entreprises ont eu recours, en 2013, au préfinancement du CICE pour un montant de 3 532 303 €.

Le projet Mecateamcluster

Implantée au cœur du bassin industriel du Creusot-Montceau, cette plate-forme industrielle offrira un large éventail de services mutualisés pour faciliter et simplifier les opérations de maintenance du réseau ferré national. Elle proposera des formations de haut niveau en terme d'ingénierie et de sécurité. Ce projet a obtenu le soutien du programme des investissements d'avenir qui se matérialise par une aide de 6,1 millions d'euros.

Le développement des pôles de compétitivité.

Le Pôle de l'Industrie Nucléaire concentre les acteurs de la construction de composants métallurgiques lourds pour centrale nucléaire. Elle compte 166 adhérents dont la majorité sont des PME implantées sur le bassin du Creusot et de Chalon-sur-Saône. Depuis sa création, le pôle de compétitivité a labellisé 130 projets R&D collaboratifs, dont 71 dont en cours de réalisation. Un contrat de performance 2013-2018 entre l'Etat, le conseil régional, les conseils généraux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire, la communauté Creusot-Montceau, la communauté d'agglomération du Grand Chalon et le président du pôle a été signé le 4 décembre 2013.

Le pôle de compétitivité VITAGORA « gout-nutrition-santé » travaille, pour sa part, sur l'alimentation durable au service du bien-être des consommateurs. Après 8 ans d'existence, le pôle a fait émerger 76 projets R&D et 300 emplois ont été créés ou sont attendus d'ici 2016. Il agit autour de 3 domaines d'action : le goût, la préservation du capital santé et la production alimentaire respectueuse de l'environnement. Un contrat de performance a été signé le 4 novembre 2013 associant l'Etat, la région, le Grand Dijon et le Grand Chalon.

CHIFFRES CLÉS

4 061

contrats aidés en Saône-et-Loire en 2013 représentent un engagement financier de 26,58 millions d'euros.

174 M€

millions d'euros de soutien aux agriculteurs ont été versés au titre de la PAC en 2013.

3 532 303 €

ont été versés en 2013 au titre du préfinancement du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi.

853

emplois d'avenir ont été signés en 2013 en Saône-et-Loire.

107

jeunes agriculteurs ont pu bénéficier de la dotation jeunes agriculteurs pour un montant de 1,76 millions d'euros.

ASSURER

la sécurité des citoyens

La sécurité de la population est une des priorités de l'action de l'Etat. A travers ses différentes dimensions (ordre public, sécurité routière, sécurité civile, sanitaire...), plusieurs centaines d'agents sont mobilisés quotidiennement au service des citoyens du département.

La sécurité publique

En 2013, les forces de l'ordre ont poursuivi leur mobilisation contre les atteintes aux biens et les violences aux personnes. Conformément aux directives ministérielles, un effort particulier a été porté à la lutte contre les cambriolages avec la mise en place d'un plan départemental de lutte dit VIGICAMBRI 71. Trois axes de travail ont été privilégiés : le renforcement des dispositifs de prévention (notamment le dispositif participation citoyenne et les réseaux « violences intrafamiliales »), la dissuasion à travers le développement d'actions coordonnées de contrôle et le renforcement des moyens techniques d'investigation de recherche des auteurs de crimes et délits.

Cette mobilisation des forces de police et de gendarmerie a permis de limiter la hausse des atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes (2475 faits constatés contre 2402 en 2012 soit une hausse de 3,04%) et d'accroître l'élucidation de ces infractions (77,58 % ont été élucidées en 2013 contre 74,77 % en 2012). S'agissant des cambriolages, la hausse a été enrayerée puisque leur nombre se maintient, en 2013, quasiment au même niveau que l'année précédente (2610 faits constatés contre 2605 en 2012).

La sécurité routière

2013 est marquée par une nouvelle baisse du nombre d'accidents et de blessés. Le nombre de tués (34 en 2013 contre 46 en 2012) est le plus bas jamais enregistré en Saône-et-Loire. Ce résultat est l'aboutissement de nombreuses actions de prévention de sécurité routière. Il est également la concrétisation des actions de dissuasion et de répression menées par tous les acteurs et de l'amélioration des infrastructures.

1496 suspensions administratives de permis de conduire ont été par ailleurs prononcées en 2013 et 326 permis de conduire ont été annulés après la perte totale des points.

La sécurité sanitaire et la protection du consommateur

La direction départementale de la protection des populations (DDPP) réalise des contrôles qui portent sur les règles d'étiquetage, de composition et de dénomination des marchandises ainsi que sur les éventuelles falsifications et tromperies. La DDPP veille



également à la qualité et à la sécurité des aliments à chaque maillon de la chaîne alimentaire, de l'élevage jusqu'à la remise des aliments aux consommateurs. La DDPP a ainsi procédé en 2013 à 65 contrôles dans les secteurs de l'élevage et de l'agroalimentaire.

La qualité de l'eau destinée à la consommation humaine

Les services de la délégation territoriale de l'agence régionale de santé (ARS) ont contrôlé, en 2013, 166 unités de distribution d'eau, pour lesquelles 2605 analyses ont été réalisées. Le pourcentage de conformité des analyses réalisées était de 98 %.

La sécurité civile

En 2013, le centre opérationnel de défense a été activé 13 fois dont deux fois pour un exercice. Cette activité témoigne de l'implication des services de l'Etat dans la gestion de crise et l'actualisation des dispositifs de prévention.

Le dispositif départemental ORSEC

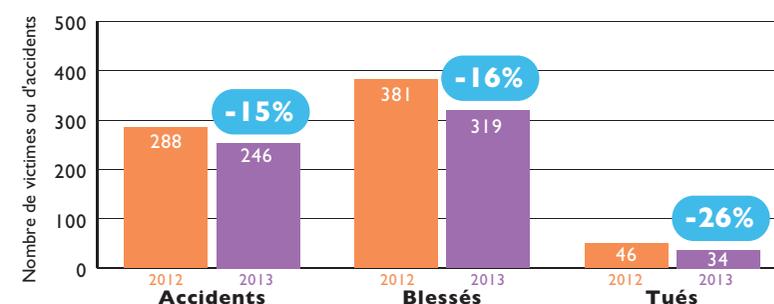
Le dispositif départemental ORSEC spécifique de stockage et de distribution des comprimés d'iodure de potassium a été approuvé par arrêté préfectoral le 17 juin 2013. Ce plan organise le stockage et la distribution de comprimés d'iode stable à l'ensemble de la population de Saône-et-Loire en cas de rejet radioactif dans l'atmosphère. Ses modalités de mise en œuvre seront prochainement testées.

Les plans communaux de sauvegarde (PCS)

Grâce à l'appui de la préfecture, et avec le concours des sous-préfets, la mobilisation en faveur de la réalisation des plans communaux de sauvegarde par les élus est restée forte en 2013. Le taux de réalisation de ces documents pour les communes soumises à l'obligation réglementaire est ainsi passé de 47 % en 2012 à 57 %. 64 communes sur 113 communes concernées sont désormais couvertes par un PCS.

I Assurer la sécurité des citoyens I

Evolution de l'accidentologie en Saône-et-Loire entre 2012 et 2013



Faits marquants

Un plan d'action spécifique contre les cambriolages

Vigicambri 71 a été mis en place en mai 2013 pour contrer la hausse des cambriolages constatée dans le département. Il repose sur la coordination entre la police et la gendarmerie, la systématisation des moyens de police technique et scientifique et le développement de la prévention active, via notamment le dispositif de participation citoyenne. En termes de résultats, ce plan a permis d'enrayer la hausse des cambriolages.

Le développement des réseaux violences intra-familiales (VIF)

Après les conseils intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) du Creusot et Montceau-les-Mines, le CISPD du Mâconnais-Beaujolais a décidé de s'engager dans la lutte contre les violences intra-familiales en mettant en place un réseau VIF. Ce dispositif permet l'échange d'informations entre les services de l'Etat et les acteurs sociaux en matière de situations familiales préoccupantes afin d'apporter une réponse en urgence.

Un nouveau laboratoire scientifique et technique de la gendarmerie

Inauguré le 14 octobre 2013, ce nouveau laboratoire doit permettre d'optimiser l'activité de police scientifique dans le département à travers l'emploi d'équipements à forte valeur ajoutée, et donc à faciliter la recherche des preuves. Par ailleurs, il répond aux prescriptions d'une décision-cadre de l'Union européenne qui impose une accréditation des laboratoires privés et publics œuvrant dans le domaine des empreintes génétiques et digitales et dont les analyses sont destinées à être utilisées dans une procédure pénale.

Un accident technologique significatif

Le 13 septembre dernier, à Chalon-sur-Saône, un accident technologique s'est produit au sein d'un établissement classé SEVESO seuil haut. Il concernait des conteneurs de styrène ayant subi une transformation inappropriée induisant une instabilité chimique. Le plan d'opération interne de l'exploitant a été déclenché et le centre opérationnel départemental a été réuni pour suivre cette crise. La surveillance et le refroidissement des fûts ont été mis en œuvre par les sapeurs pompiers, puis par les moyens propres à l'entreprise avant leur destruction par une entreprise spécialisée.

CHIFFRES CLÉS

3145

c'est le nombre de résidences qui ont bénéficié du dispositif de surveillance « opération tranquillité vacances »

57 807

enfants ont été accueillis en accueils collectifs de mineurs dans le département en 2013. Au titre de la compétence de l'Etat en matière de protection des mineurs accueillis hors du domicile familial, la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) a procédé à 91 contrôles des lieux d'accueil.

34

Le nombre de tués sur les routes du département en 2013, c'est le chiffre le plus bas jamais enregistré dans le département.

37

communes de Saône-et-Loire ont choisi d'adhérer au dispositif de participation citoyenne de lutte contre les atteintes aux biens

RENFORCER

la cohésion sociale

À la veille de la nouvelle étape de la politique de la ville, l'Etat a poursuivi son engagement et sa mobilisation en faveur de la cohésion sociale. Des efforts particuliers ont été consentis dans le domaine de la rénovation urbaine et en faveur du logement des populations en situation de précarité.

Promouvoir la vie associative

La direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) assure la promotion de la vie associative, en participant aux dispositifs de soutien à l'emploi associatif et à la formation des bénévoles.

Citoyenneté des jeunes

Le dispositif « service civique » permet aux jeunes de 16 à 25 ans de s'engager dans un projet collectif en réalisant une mission d'intérêt général de 6 à 12 mois. En 2013, 54 nouveaux volontaires ont été accueillis par des organismes agréés. Depuis le lancement du service civique, 186 volontaires ont accompli une mission d'intérêt général en Saône-et-Loire.

La politique de la ville

En 2013, au sein des 22 territoires prioritaires du département, l'Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSé) a bénéficié d'un budget de 1,1 M€. Le soutien de l'Etat a permis la réalisation de 139 projets, donnant priorité à l'emploi, à la réussite éducative et au lien social. Les 4 contrats urbains de cohésion sociale du département (Grand Chalons, Mâcon, Le Creusot-Montceau, Autun) ont été prorogés jusqu'à fin 2014 et 22 postes d'adultes-relais, au service de missions de médiation, ont pu être déployés dans les quartiers.

La politique de l'habitat et la rénovation urbaine

Mobilisation en faveur du logement social

La direction départementale des territoires (DDT) a agréé 168 logements. Le prêt locatif social a bénéficié à 22 logements situés dans les zones les plus tendues ou favorisant la mixité sociale, et à 4 établissements pour handicapés ou personnes âgées (représentant 233 places). Enfin, 104 prêts sociaux de location-accession à la propriété ont été accordés.

Effort soutenu de rénovation urbaine

Sur les quatre projets de rénovation urbaine (PRU) menés dans le département, deux arrivent à leur terme. Les PRU de la Communauté urbaine du Creusot-Montceau et de Mâcon s'achèveront en 2015 et 2017 : ils auront permis la rénovation complète de 6 quartiers.

Résultats d'une action partenariale pilotée par le délégué du préfet, la convention de gestion urbaine de proximité des Prés-Saint-Jean, à Chalons, a été signée fin 2013 et l'action éducative familiale, initiée dans ce quartier, sera la base de directives nationales adressées à plus de 50 départements.

Plan de rénovation énergétique de l'habitat

Un comité de pilotage a été mis en place par le préfet, associant 50 institutions partenaires afin de mieux accompagner et soutenir les usagers (possibilité de subventions majorées). 417 dossiers « Habiter mieux » ont été soutenus par l'ANAH.



| Renforcer la cohésion sociale |

Amélioration de l'habitat

Trois opérations programmées d'amélioration de l'habitat et un programme d'intérêt général ont été signés, en faveur de Semur-en-Brionnais-Marcigny-La Clayette, la Communauté urbaine Le Creusot-Montceau et Chalons-sur-Saône.

L'Etat a par ailleurs mené une action dissuasive à l'encontre des « marchands de sommeil » : c'est ainsi que des travaux d'office, pour un montant recouvrable de 72 000€, ont été réalisés en substitution d'un propriétaire qui louait un appartement reconnu insalubre.

Lutte contre les exclusions sociales

Améliorer la prise en charge des publics en errance

En 2013, l'engagement financier de l'Etat dans la lutte contre l'exclusion s'est élevé à 6,3 M€ (en hausse de 10,5%). 480 000 € d'aide au logement temporaire ont bénéficié aux associations et aux centres communaux d'action sociale.

L'action renforcée et mieux coordonnée des services d'accueil, d'orientation et d'hébergement a permis à 149 personnes d'accéder à un logement autonome.

Garantir l'exercice du droit d'asile

L'implantation d'une borne de prise d'empreintes Eurodac à Mâcon a permis l'accueil de 24% des primo-demandeurs d'asile en Bourgogne. Parallèlement, le ministère de l'intérieur a autorisé la création de 65 nouvelles places en centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA). Au total, 275 places ont été financées.

Actions et lutte contre les exclusions : la protection juridique des personnes majeures protégées

L'effort de l'Etat s'est accru en 2013 de 200 000€, couvrant 45 % des 5,2 millions d'euros de la dotation globale.

Soutien aux personnes reconnues handicapées

Les crédits de l'Etat en faveur de la Maison départementale de l'autonomie des personnes handicapées (MDPH) se sont élevés à 480 000 €.

Afin de sensibiliser les professionnels à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des réunions d'information ont par ailleurs été organisées à Mâcon, Chalons-sur-Saône, Montceau-les-Mines et Louhans par la chambre de commerce et d'industrie et la direction départementale des territoires (DDT).

Actions marquantes

Plan de rénovation énergétique de l'habitat

Il associe 50 institutions, permet de mieux informer les usagers et de soutenir les projets de rénovation énergétique par des subventions majorées. 417 dossiers « habiter mieux » ont été soutenus dans le cadre de ce programme pour un montant de plus de 9 millions d'euros de travaux, cofinancés pour plus de 3,3 millions d'euros par l'agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH) et pour plus de 1,5 millions d'euros par l'Etat.

Veiller à l'égalité entre les femmes et les hommes

En 2013, outre la poursuite de la sensibilisation et de la formation à la lutte contre les violences faites aux femmes, deux actions principales ont été conduites : l'inauguration et le financement d'un accueil de jour départemental pour les femmes victimes de violences conjugales au CHRS l'Ecluse de Chalons-sur-Saône et 16 représentations, suivies de colloques, du spectacle Les Etres humaines.

Implantation d'une borne Eurodac à Mâcon

Elle permet aux primo-demandeurs d'asile de pouvoir déposer leur demande à Mâcon ; 65 places d'hébergement en centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) supplémentaires ont été financées dans le département en 2013.

CHIFFRES CLÉS

139

projets financés par l'ACSé en Saône-et-Loire, en faveur des 22 territoires prioritaires de la politique de la ville

104

prêts consentis pour l'accession sociale à la propriété

9 M€

engagés par l'ANAH en faveur du programme « Habiter mieux »

54

nouveaux volontaires accueillis en 2013 en service civique

24%

de la demande d'asile régionale prise en charge par la Saône-et-Loire en 2013

AMÉNAGER

et développer durablement le territoire

La rationalisation de l'intercommunalité

En 2013, deux réunions de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) ont été tenues. Le travail de restructuration de l'intercommunalité, mené en étroite coopération avec les collectivités locales, a porté ses fruits. A l'issue de cette démarche, la Saône-et-Loire compte début 2014, 31 établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCIFP), soit 35 % de moins qu'au 1er janvier 2013, et sept communes qui restaient isolées ont été intégrées à un EPCI.

L'accélération de la mise à deux fois deux voies de la RCEA

Le 21 octobre 2013 s'est tenu en préfecture le premier comité de pilotage, qui réunit les services de l'Etat et les représentants des collectivités, sur l'accélération de la mise à deux fois deux voies de la RCEA. A cette occasion, les services de l'Etat ont présenté les travaux envisagés sur les deux premières phases de travaux. L'Etat a prévu de mobiliser, en deux phases, sur les 11 prochaines années, une enveloppe exceptionnelle de 371 millions d'euros. Les premiers travaux seront mis en œuvre dès 2014 au bénéfice de cette infrastructure importante pour la desserte et le développement de l'Ouest de la Saône-et-Loire.

Une activité soutenue en matière d'urbanisme

En 2013, 105 procédures d'urbanisme ont été accompagnées par la direction départementale des territoires (DDT) dont 60 élaborations ou révisions de plans locaux d'urbanisme. Quatre schémas de cohérence territoriale (SCOT) sont également en cours de préparation. L'année 2013 aura également vu une montée en charge de la nouvelle taxe sur les permis de construire et les déclarations préalables, établie et liquidée par la DDT pour la totalité des communes du département.

La préservation de l'environnement

168 dossiers de mesures agro-environnementales territorialisées ont été financés par l'Etat en 2013 sur le département pour un montant de plus de 2 millions d'euros. Ce soutien est destiné à favoriser l'évolution des pratiques agricoles sur des territoires à fort enjeu environnemental, notamment en matière de qualité de l'eau ou de biodiversité. Pour ce qui concerne les installations classées pour la protection de l'environnement, 172 récépissés de déclaration ont été délivrés et 9 autorisations ont été accordées.

La prévention du risque inondation

Quinze plans de prévention du risque d'inondation (PPRI) des communes riveraines de la Saône sont en cours de



I Aménager et développer durablement le territoire I

révision. En 2013, a été engagée une démarche visant à établir une stratégie locale de gestion des risques d'inondation à l'horizon 2016 pour les agglomérations de Chalon-sur-Saône et de Mâcon.

Les financements de l'Etat au service des territoires

La dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

En 2013, la DETR a été mobilisée pour soutenir 135 projets au service des populations (équipements scolaires, maisons de santé...) portés par des communes et des intercommunalités pour un montant total de 8,5 millions d'euros.

Le fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT)

Le FNADT a permis de soutenir, en 2013, 52 opérations pour un montant de 1,16 million d'euros. Plus de 80 000 € ont été consacrés au soutien au fonctionnement de plusieurs relais de services publics.

Les subventions pour travaux divers d'intérêt local

133 opérations ont été financées en 2013 pour 1,4 millions d'euros.

La dotation générale de décentralisation urbanisme

Témoignant du dynamisme de la Saône-et-Loire en matière de planification d'urbanisme, 283 000€ ont été distribués à ce titre aux communes et intercommunalités du département, soit 46,6 % de l'enveloppe régionale.

Les concours financiers globaux de l'Etat aux collectivités locales

En 2013, hors subventions directes affectées sur une logique de projets, ces concours financiers ont représenté plus de 431 millions d'euros contre 425 millions d'euros en 2012. Quant au fonds national de péréquation des ressources communales et intercommunales, qui a une vocation péréquatrice en faveur des collectivités moins favorisées, il a dégagé un solde global positif pour la Saône-et-Loire de 2,3 millions d'euros.

Actions marquantes

La mobilisation sur les futurs travaux de la RCEA

Après l'annonce en juillet 2013, par le ministre des transports, de l'accélération de la mise à deux fois deux voies de la RCEA, les services de l'Etat se sont mobilisés pour mettre en œuvre le plus rapidement possible le programme d'accélération. Ce travail a permis de réunir dès le 21 octobre 2013, le premier comité de pilotage sur la RCEA. Les premiers travaux sont visibles sur le tracé en 2014.

L'approbation du document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 du Clunisois

Le document définissant les objectifs et les mesures de gestion du plus grand site départemental Natura 2000, qui couvre 40 000 hectares dédiés au bocage et aux milieux du bassin de la Grosne et du Clunisois, a été approuvé par arrêté préfectoral le 9 septembre 2013.

La poursuite du programme d'action des « aires d'alimentation de captages »

Les démarches « aires d'alimentation de captages » ont été activement poursuivies sur les sept captages prioritaires « Grenelle » identifiés sur le département. C'est ainsi que le premier arrêté définissant le programme d'actions sur l'aire d'alimentation de Laives a été signé fin 2013.

CHIFFRES CLÉS

31

EPCI à fiscalité propre au 1^{er} janvier 2014 (contre 42 au 1^{er} janvier 2013) :
- 28 communautés de communes,
- 2 communautés d'agglomération,
- 1 communauté urbaine

135

projets communaux ou intercommunaux financés en 2013 au titre de la DETR pour plus de 8,5 M€

60

procédures d'élaboration ou de révision de plans locaux d'urbanisme suivies en 2013 par les services de l'Etat

4

SCOT sont en cours d'élaboration et bénéficient d'un accompagnement soutenu de la part des services de l'Etat

52

opérations ont été soutenues par le FNADT pour 1,16 M€

ORGANISER

l'offre éducative

La refondation de l'Ecole a pour objectif d'améliorer la réussite éducative de nos enfants. Les services de l'Etat ont poursuivi en 2013 la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, en veillant à ce qu'elle s'accomplisse en partenariat avec tous les acteurs impliqués. La lutte contre le décrochage scolaire et pour l'insertion professionnelle a été également au centre de l'engagement de l'Education nationale.

La réforme des rythmes scolaires

En 2013, 32 communes ont appliqué les nouveaux rythmes scolaires sur 4 jours et demi (16,85 % des élèves du 1er degré). La généralisation de la réforme à la rentrée 2014 a fait l'objet d'un travail de concertation locale approfondi associant, dès l'automne 2013, la communauté éducative et les élus. Tous les services de l'Etat impliqués par cette préparation se sont mobilisés pour appuyer cette concertation.

Renforcement de la lutte contre le décrochage scolaire

Il s'agit d'éviter que les jeunes quittent l'école sans avoir obtenu la qualification recherchée. En 2013, l'Education nationale a renforcé son action préventive, portée par la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) et les centres d'information et d'orientation. 216 entretiens personnalisés ont été réalisés, et 172 jeunes sont ainsi restés en formation scolaire initiale. Parallèlement, afin de proposer des solutions de retour en formation au sein de l'Education nationale, la MLDS a créé autour de 5 chefs d'établissement des réseaux de partenaires immédiatement mobilisables. Ces réseaux viennent renforcer les 6 plateformes départementales proposant des solutions de formation ou d'insertion professionnelle.



Déploiement des nouvelles technologies au service de l'éducation

Les services départementaux poursuivent le déploiement d'équipements informatiques permettant des innovations pédagogiques : tableaux numériques interactifs et vidéoprojecteurs interactifs pour le Grand Chalon, tablettes numériques à Toumus, espace numérique de travail au Creusot et usage de la valise d'audio et vidéo diffusion Balado pour les langues vivantes.

Mobilisation en faveur de l'emploi aidé

Entre septembre et décembre 2013, 668 personnes ont été recrutées en contrats uniques d'insertion (CUI). Ce recours aux emplois aidés a permis de venir en aide prioritairement aux élèves en situation de handicap, ainsi qu'au renforcement de l'accompagnement pédagogique et au soutien administratif des chefs d'établissement. Afin d'assurer la formation des personnels recrutés, 5 parcours de professionnalisation ont été mis en place par l'Académie, ainsi qu'une formation d'adaptation relative à l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

I Organiser l'offre éducative I

CHIFFRES CLÉS

616

écoles publiques et 74 établissements du 2nd degré public en Saône-et-Loire.

91,83%

des écoles ont un accès Internet pour les usages pédagogiques.

210

décrocheurs scolaires ont repris une formation dans l'Education nationale grâce aux réseaux Formation Qualification Emploi (FOQUALE).

Actions innovantes

Le Premier ministre et le ministre de l'Education nationale à Cluny

Dans le cadre de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2013, le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, accompagné du ministre de l'Education nationale, Vincent Peillon, se sont rendus à l'école Danièle-Gouze-Mitterrand de Cluny, ce groupe scolaire ayant mis en œuvre la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2013.

Le SAS (Structure d'accueil, d'aide et d'accompagnement à la scolarité) places vacantes

Il s'agit de proposer à des élèves qui ne trouvent pas de place dans les formations professionnelles qu'ils ont demandées en juin, de découvrir les différentes formations et plateaux techniques disponibles sur leur territoire en septembre. Pendant 1 à 3 semaines, au sein des lycées professionnels, ils suivent un parcours leur permettant de « s'essayer » aux différentes formations, afin de faire évoluer positivement leur orientation et de choisir une affectation bien réfléchie, limitant ainsi le risque de décrochage scolaire en cours de cycle. En Saône-et-Loire, 42 élèves ont bénéficié de ce SAS places vacantes en septembre 2013 : 39 ont obtenu une affectation, 3 ont signé un contrat d'apprentissage.

Effectifs des élèves et étudiants à la rentrée 2013

	Public		Privé sous contrat		TOTAL	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
1 ^{er} degré	46 892	46 868	3 683	3 692	50 102	50 560
Second degré	36 233	36 779	5 305	5 335	41 538	42 114
Enseignement supérieur	3 078	2 684	259	268	3 337	2 952
Enseignement agricole*	*1012	*1000	1 051	1056	2 083	2 056
TOTAL	87 215	87 331	10 298	10 351	97 060	97 682

* Les effectifs DIMA (dispositifs d'initiation aux métiers de l'alternance) ne sont plus comptabilisés

Résultats des examens 2013 en Saône-et-Loire

	Diplôme national du Brevet		CAP-BEP		Bac professionnel		Bac technologique		Bac général	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Candidats admis	5129	5386	2570	2662	1168	1088	923	824	2368	2438
% réussite	84,60	88,51	81,30	84	75	78,4	86,10	87,40	90,38	93,50

MODERNISER l'Etat

I Moderniser l'Etat I

De nouvelles simplifications et adaptations au service des particuliers et des professionnels

Pour les particuliers, des démarches fiscales ont été facilitées en 2013 : suppression de l'obligation de joindre les pièces justificatives à la déclaration papier pour l'impôt sur le revenu, notice plus lisible, augmentation des données pré-remplies, démarches « 100 % en ligne » pour les usagers ne souhaitant plus recevoir de papier.

Des innovations pratiques pour les usagers : Depuis septembre 2013, le nouveau permis de conduire sécurisé est de la taille d'une carte de crédit, plus pratique et sécurisé par une puce électronique.

La direction départementale des territoires (DDT) gère, de son côté, une nouvelle procédure d'évaluation pour les permis moto et poids-lourds.

Les professionnels ont bénéficié, en 2013, de la généralisation de téléprocédures.

Cela a été le cas, en matière de TVA, pour les professionnels non soumis à l'impôt sur les sociétés, dont le chiffre d'affaires ou les recettes dépassent 80 000€.

En matière cadastrale et foncière, les échanges deviennent également plus simples. Les études notariales bénéficient depuis décembre 2013 de l'outil de télétransmission Tél@actes. L'opération de révision des valeurs locatives des locaux professionnels, pour des bases plus fiables et plus lisibles, a débuté en février 2013.

Enfin, un comité d'usagers professionnels a été réuni par la direction départementale des finances publiques.

Accompagner les évolutions des collectivités locales et des établissements publics et poursuivre la dématérialisation des procédures

A la direction départementale des finances publiques (DDFIP), la dématérialisation des documents transmis entre le comptable et la collectivité progresse avec un nouveau protocole informatique disponible, facteur d'économies (papier, impression, stockage, transport) pour tous les acteurs de la chaîne et gage d'une gestion plus performante (délais réduits, procédures sécurisées...). 297 budgets de collectivités sont déjà passés dans



ce nouveau protocole. Une cellule « dématérialisation » de la DDFIP conseille sur place les collectivités.

Le partenariat de la DDFIP avec les collectivités se renforce : fin 2013, 28 engagements partenariaux, et 2 conventions de services comptables et financiers dont une avec le centre hospitalier de Mâcon avaient été conclus. Un portail de la gestion publique est disponible pour tous les ordonnateurs qui le souhaitent.

En préfecture, la télétransmission des actes des collectivités soumis au contrôle de légalité, via l'application ACTES, augmente chaque année. Fin 2013, 238 collectivités de Saône-et-Loire avaient signé la convention de télétransmission avec l'Etat (contre 155 fin 2012). 17652 actes ont été transmis par ce biais en 2013 (12993 en 2012).

Contribuer à l'amélioration des finances publiques

Optimiser le patrimoine immobilier de l'Etat

Le service France Domaine de la DDFIP remplit des missions domaniales et pilote la politique immobilière de l'Etat. Ses services sont notamment en charge du recensement des biens de l'Etat, de leur évaluation, et assurent la gestion de l'inventaire physique et comptable du parc immobilier de l'Etat et de ses opérateurs. Ils apportent également aux collectivités locales une expertise immobilière et exercent auprès d'elles une mission de conseil.

Rationaliser l'occupation des bâtiments administratifs

La rationalisation des bâtiments administratifs, l'optimisation des surfaces de bureau peuvent être recherchées simultanément à l'amélioration du confort des usagers et des conditions de travail des agents. La rénovation de la Cité administrative de Mâcon s'inscrit pleinement dans ces préoccupations.

Actions marquantes

Rénovation de la Cité administrative de Mâcon

Le projet vise à optimiser l'utilisation des surfaces de bureau, mais aussi à améliorer le confort des usagers et des agents, en remédiant aux dysfonctionnements structurels et techniques d'un bâtiment mis en service en 1974 et qui abritait, fin 2013, 280 fonctionnaires.

D'un coût de 8,5 M€, il comprend :

- l'aménagement complet des surfaces des niveaux 3 et 4 pour accueillir les nouvelles directions ;
- la mise en accessibilité de la cité ;
- l'amélioration de la sécurité incendie ;
- l'amélioration de la performance énergétique.

Au terme des travaux qui devraient débuter mi 2014 et durer 28 mois, le nouveau bâtiment pourra accueillir, notamment, la direction départementale de la protection des populations (DPPP), la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), et le service interministériel des systèmes d'information et de communication (SIDSIC).

CHIFFRES CLÉS

238

collectivités engagées dans la télé-transmission des actes avec les services préfectoraux

149

PLU numérisés

98 %

des demandes d'évaluation adressées aux services du domaine traitées dans le délai d'un mois.

90 %

Le taux de télédéclaration des aides surfaces à l'agriculture via le dispositif Télépac. La Saône-et-Loire fait partie des départements retenus pour passer, dès 2014, au « zéro-papier » dans leurs relations avec les agriculteurs.

15,5

jours : le délai global de paiement des dépenses de l'Etat en 2013 (contre 17,6 jours en 2012)

L'ADMINISTRATION

au service des usagers et des collectivités locales

| L'Administration au service des usagers et des collectivités locales |

Les usagers au cœur de l'action de l'Etat

Des démarches qualité enrichies

Dans le double objectif de poursuivre sa modernisation et d'améliorer le service à l'utilisateur, la préfecture reste mobilisée dans le cadre de sa démarche qualité. Labellisés Qualipref 2 en décembre 2012, les services de la préfecture ont, en 2013, approfondi les acquis : amélioration de l'accueil téléphonique, formations, enquête, réunion du comité local d'utilisateurs. La qualité du service rendu a été reconnue par l'AFNOR dans un audit de suivi en décembre 2013.

Au service des éleveurs

La direction départementale de la protection des populations (DDPP) délivre une certification sanitaire à l'exportation, certificat officiel permettant les mouvements d'animaux vivants à l'intérieur de l'Union Européenne ou à destination des pays tiers. Cette certification sanitaire est également délivrée pour les exportations vers les pays-tiers de denrées alimentaires (produits transformés, produits laitiers ou vins). La DDPP a ainsi contribué à assurer et à sécuriser des débouchés commerciaux aux éleveurs et aux professionnels de l'agroalimentaire du département.

La lutte contre la fraude documentaire

Dans l'intérêt de chacun (risques d'usurpations d'identité), il s'agit d'une priorité ; l'exercice de cette mission est contrôlé par le Parlement.

En 2013, 29 cas de fraude documentaire ont été détectés (dont 8 pour les titres de séjour et 21 pour les CNI, passeports, cartes grises ou permis de conduire). 19 professionnels de l'automobile habilités pour les opérations d'immatriculation ont été contrôlés.

Toutes les mairies du département ont par ailleurs été sensibilisées à la lutte contre la fraude documentaire, pour les cartes nationales d'identité et les passeports (26 d'entre elles sont équipées d'une station de recueil de données biométriques).

Les relations avec les collectivités locales

L'appui technique aux collectivités locales

Au quotidien, les élus trouvent auprès des sous-préfectures et de la préfecture, aide et conseils en matière de réglementation, de fonctionnement, de marchés publics, de finances locales, d'urbanisme ou encore de fonction publique territoriale. Un appui juridique est fourni, sur des sujets spécifiques, afin de trouver des solutions qui assurent une certaine garantie juridique aux décideurs publics.

Les services de la direction départementale des finances publiques (DDFIP) proposent, pour leur part, une offre de service pointue en matière d'expertise comptable, fiscale, financière et juridique.

Le contrôle de légalité

En 2013, 56856 actes ont été reçus au titre du contrôle de légalité directement en préfecture ou dans les sous-préfectures territorialement compétentes.

Si besoin, les sous-préfets, interlocuteurs de proximité des élus, leur adressent des lettres d'observation, voire des recours gracieux au titre du contrôle de légalité. En 2013, 316 actes ont ainsi fait l'objet d'observations. La performance du contrôle de légalité fait l'objet d'un compte-rendu au Parlement.

Le contrôle budgétaire

5387 actes budgétaires ont été reçus en 2013 (5586 en 2012). La chambre régionale des comptes (CRC) a été saisie à 4 reprises (2 en 2012). Le contrôle budgétaire centralisé en préfecture, est exercé, pour partie, en partenariat avec la direction départementale des finances publiques (DDFIP).

Actions marquantes

Certification à l'export

En 2013, 1239 certificats sanitaires ont été délivrés pour le compte des entreprises agroalimentaires pour l'exportation de denrées alimentaires vers les pays hors Union Européenne. En 2013, 183 certificats sanitaires ont permis l'exportation vers les pays hors Union Européenne de 11 683 bovins et 106 782 bovins ont été exportés vers les pays de l'Union Européenne, essentiellement l'Italie, donnant lieu à la délivrance de 3402 certificats sanitaires.

Données environnementales

La direction départementale des territoires (DDT) s'est impliquée dans la mobilisation et l'organisation de ses données environnementales afin de les mettre à disposition du grand public à travers le site internet CARMEN. Ceci concerne notamment la compilation des inventaires existants des zones humides.

Renseignement en droit du travail

Au sein de l'Unité Territoriale de la DIRECCTE Bourgogne, basée à Mâcon, Chalon-sur-Saône et Montceau-les-Mines, les agents ont pris en charge 23 208 demandes de renseignement en droit du travail en 2013, soit 16 836 appels téléphoniques, 1 292 courriels et 5 080 visiteurs.

CHIFFRES CLÉS

Les usagers au centre de l'action de l'Etat

79 309

cartes grises
délivrées (81
935 en 2012)

43 973

cartes nationales
d'identité délivrées
(45 684 en 2012)

17 703

passeports délivrés
(16 169 en 2012)

21 393

permis de
conduire délivrés
(20 990 en 2012)

12 849

étrangers titulaires d'un titre
de séjour en Saône-et-Loire
en 2013 (13 353 en 2012)

27

analyses financières
réalisées pour les
collectivités par la DDFIP

56856

actes reçus en
préfecture et dans les
sous-préfectures
(contre 58 445 en 2012)

LES TEMPS FORTS

de la communication de l'Etat

I Les temps forts de la communication de l'Etat I

En 2013, le service de la communication interministérielle a poursuivi ses différentes missions :

- établir et mettre en œuvre un plan de communication interministérielle dans le département,
- relayer les campagnes de communication gouvernementales,
- assurer les relations avec les médias,
- gérer la communication événementielle et les visites ministérielles,
- gérer la communication en cas d'événement majeur
- piloter la communication externe et interne
- élaborer différents supports de communication...



Faits marquants de l'année 2013

La journée européenne du patrimoine

Pour la quatrième année consécutive, l'hôtel de la préfecture a ouvert ses portes au public, à l'occasion des journées européennes du patrimoine. Par groupes d'une dizaine de personnes, les visiteurs ont pu admirer les salons de réception de l'hôtel de la préfecture. Cette journée a rencontré une nouvelle fois un beau succès en termes de fréquentation avec plus de 200 visiteurs inscrits en une journée.

Les opérations interministérielles vacances (OIV)

Des opérations interministérielles vacances médiatisées ont été organisées afin d'informer les vacanciers sur leurs droits en tant que consommateurs et à prévenir par des contrôles renforcés, tout abus ou infraction (contrôle d'hygiène, de la qualité et de la sécurité des produits alimentaires, conformité des produits industriels, information du consommateur...).

Nouveaux rythmes scolaires

A la rentrée 2013, les nouveaux rythmes scolaires sont entrés en vigueur dans 34 communes de Saône-et-Loire. De nombreuses réunions d'information ont été organisées dans chacun des arrondissements pour sensibiliser les communes sur la nécessité de préparer la rentrée 2014 le plus en amont possible et pour accompagner les collectivités dans la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Le nouveau permis de conduire sécurisé

Le nouveau permis de conduire sécurisé a été mis en service le 16 septembre 2013. Une campagne de communication a été mise en place afin de prévenir les usagers sur les changements engendrés par cette évolution.

Dispositif « Emploi d'avenir »

De nombreuses réunions d'information ont eu lieu tout au long de l'année 2013 pour sensibiliser les employeurs pouvant bénéficier du dispositif « Emploi d'avenir » (collectivités, associations...). 852 contrats ont été signés dans le département en 2013.

Droits des femmes

La journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes a lieu le 25 novembre. De nombreuses actions initiées par la déléguée au droit des femmes ont été menées dans le département dont une conférence à Paray-le-Monial « les enfants exposés aux violences conjugales ».

Forum des SCOT

Le 7^{ème} forum des SCOT en Saône-et-Loire s'est tenu le 11 juillet 2013 à Autun. Le thème de cette année était « Inscrire la trame verte et bleue dans les SCOT ».

Alors que la concertation pour le plan d'action du schéma régional de cohérence écologique est d'actualité, ce 7^{ème} forum a été un moment important.

Sauvegarder la biodiversité grâce à la protection et à la restauration de la trame verte et bleue est une idée forte apparue lors du Grenelle environnement.

Habiter mieux

La lutte contre la précarité énergétique est une priorité nationale. La Saône-et-Loire est très active quant à la promotion de ce dispositif. "Habiter Mieux" est un programme partenarial géré par l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Il permet d'obtenir des aides pour les travaux d'économie d'énergie. Depuis le 1^{er} juin 2013, les aides sont majorées dans le cadre du plan d'investissement pour le logement annoncé par le Président de la République le 21 mars 2013.

Semaine du développement durable

Les services de l'État en Saône-et-Loire se sont investis dans la semaine du développement durable, initiée par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, en participant à diverses actions de sensibilisation. Ces actions s'adressaient essentiellement au personnel des services de l'État en Saône-et-Loire : conférence-débat « territoire à énergie positive en pays sud Bourgogne », visite d'un appartement citoyen, pique-nique écocitoyen...

L'axe prioritaire de communication en 2013 : la sécurité civile

La sécurité civile regroupe l'ensemble des moyens mis en œuvre par l'Etat pour protéger la population. En 2013, Fabien Sudry, préfet de Saône-et-Loire, a souhaité rendre hommage tout particulièrement aux pompiers volontaires et aux associations du département qui s'investissent chaque jour pour notre sécurité.

La semaine des « Rencontres de la sécurité intérieure » a été précisément l'occasion de valoriser l'action des femmes et des hommes chargés d'assurer la sécurité au quotidien comme dans les situations exceptionnelles.

- Le samedi 19 octobre, tous les acteurs du départe-

ment étaient présents sur la place de l'Hôtel de ville à Chalon-sur-Saône : policiers, gendarmes, pompiers, agents de la sécurité routière, agents de la préfecture, bénévoles des associations ont ainsi présenté leurs missions et effectuer de nombreuses démonstrations.

- Les commissions de sécurité prévues pour l'organisation des franco-gourmandes à Louhans et du gala de l'ENSAM et un exercice de sécurité civile « alerte à la bombe » au collège Françoise Dolto à Montceau-les-Mines ont été médiatisés.

CHIFFRES CLÉS

258

le nombre de communiqués de presse ou invitations aux médias locaux relatifs à des visites ministérielles, des événements et campagnes nationales, régionales ou départementales envoyés par le service de communication interministérielle.

27

le nombre de points presse et conférences de presse organisés sur différentes thématiques.

17

le nombre de visites ministérielles suivies par le service

Présence de L'Etat sur les réseaux sociaux



Twitter

Les services de l'Etat de Saône-et-Loire communiquent régulièrement sur Twitter (@PREF71) afin de vous tenir informé de l'activité de ses services. Le compte Twitter est également utilisé en cas d'événement majeur. Grâce à ses caractéristiques reconnues : instantanéité et vitesse de propagation de l'information, ce vecteur permet de démultiplier la force du message en cas de crise.



Facebook

Les services de l'Etat disposent également d'un compte facebook dédié à la sécurité routière.

L'EFFORT

financier de l'Etat en 2013



Services de l'État en Saône-et-Loire

Le financement de la vie économique et sociale

Concours financiers aux collectivités locales

431 234 046 €

dont notamment :

- dotation globale de fonctionnement
- la part du département étant de 111 283 005 € 296 611 571 €
- fonds de compensation pour la TVA 43 806 786 €
- dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour le secteur communal 8 521 852 €

Crédits d'intervention de l'Etat et de l'Europe

4 649 305 €

dont :

- FEDER 347 000 €
- FNADT 1 162 305 €
- FEADER (axe 3 et LEADER) 3 140 000 €

Dépenses de l'Etat payées par l'Agence de Service et de Paiement (hors agriculture)

52 751 639 €

dont les interventions dans le domaine de :

- la formation professionnelle 1 170 870,21 €
- l'emploi 26 092 958,80 €
- la cohésion sociale 23 717 979,04 €
- bonus écologique et remplacement véhicule ancien 1 769 831,06 €

Interventions en faveur de l'agriculture (dépenses de l'Etat et de l'Union Européenne)

203 275 063 €

Paiements effectués par l'agence nationale de rénovation urbaine (ANRU)

6 219 776 €

Financement du logement (dont l'ANAH)

5 460 771 €

Interventions pour la sécurité et la qualité sanitaire de l'alimentation

1 361 278 €

Préfecture de Saône-et-Loire

196, rue de Strasbourg
71021 Mâcon cédex 9
Tél : 03 85 21 81 00

Sous-préfecture d'Autun

21, rue de l'Arquebuse
BP 132 - 71402 Autun Cedex
Tél : 03 85 86 93 10

Sous-préfecture de Chalon-sur-Saône

28 rue Général Leclerc
BP 30106 - 71321 Chalon-sur-Saône Cedex
Tél : 03 85 42 55 55

Sous-préfecture de Charolles

28, rue de la Madeleine
BP 60067 - 71120 Charolles
Tél : 03 85 88 02 50

Sous-préfecture de Louhans

11, rue des Bordes
BP 91 - Louhans Cedex
Tél : 03 85 75 77 77

Direction départementale des finances publiques

29, rue Lamartine
71017 Mâcon cédex
Tél : 03 85 39 65 65

Direction des services départementaux de l'éducation nationale

Cité administrative - bd. Henri Dunant
BP 72512 - 71025 Mâcon cédex 9
Tél : 03 85 22 55 45

Groupe de gendarmerie départementale

4, avenue de la gendarmerie
BP 7 - 71850 Chamay-lès-Mâcon
Tél : 03 85 29 59 00

Direction départementale de la sécurité publique

Hôtel de police - 36, rue de Lyon
71017 Mâcon cédex
Tél : 03 85 32 63 63

Délégation militaire départementale

BP 37 - 71002 Mâcon cédex
Tél : 03 85 32 73 62

Direction départementale de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre

Cité administrative - 24, bd. Henri Dunant
71025 Mâcon cédex
Tél : 03 85 22 56 40

Direction départementale des territoires

37, bd. Henri Dunant
CS 80140 - 71040 Mâcon cédex
Tél : 03 85 21 28 00

Direction départementale de la cohésion sociale

173, bd. Henri Dunant
CS 12025 - 71020 Mâcon cédex 9
Tél : 03 85 21 99 00

Direction départementale de la protection des populations

Cité administrative - 24, bd. Henri Dunant
BP 22017 - 71020 Mâcon cédex 9
Tél : 03 85 22 57 00

Service territorial de l'architecture et du patrimoine Direction régionale des affaires culturelles

37, bd. Henri Dunant
BP94029 - 71040 Mâcon cédex 9
Tél : 03 85 39 95 20

Unité territoriale Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

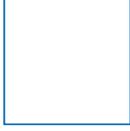
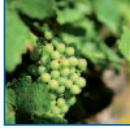
952, avenue Maréchal de Lattre de Tassigny
71031 Mâcon cédex
Tél : 03 85 32 72 00

Délégation territoriale Agence régionale de santé

173, bd. Henri Dunant
BP 2024 - 71002 Mâcon cédex 9
Tél : 0820 20 85 20

Unité territoriale Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

37, bd. Henri Dunant
BP 94029 - 71040 Mâcon cédex 09
Tél : 03 85 21 85 00



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
des Services de l'Etat
en Saône-et-Loire



2013



PRÉFECTURE DE SAÛNE-ET-LOIRE

196, RUE DE STRASBOURG - 71021 MÂCON CEDEX 9
TÉLÉPHONE 03.85.21.81.00
Site Internet : www.saone-et-loire.gouv.fr